

ETUDE LEXICOGRAPHIQUE BILINGUE (FRANÇAIS-ROUMAIN). LE CAS DES VERBES DE RAPPORT *DEMENTIR*, *NIER*, *REJETER*

Gabriela SCRIPNIC

Introduction

Cette étude présente la démarche lexicographique faite au niveau de trois verbes, à savoir *démentir*, *nier*, *rejeter*, considérés en tant que verbes de parole qui introduisent le discours rapporté. Selon les méthodes classiques de la grammaire distributive et transformationnelle, nous essayons de mettre en évidence les diverses constructions syntaxiques, en prêtant une attention particulière aux compléments que ces verbes peuvent exiger de manière assez fréquente pour que l'on puisse leur assigner le statut de séquences quasi-figées. Cette étude présente une double visée: 1) préciser le sémantisme des verbes de parole en étroite liaison avec leur comportement syntaxique (dans cette démarche, nous nous appuyons sur les travaux de Gross 1975 et de Giry-Schneider 1994 par le biais de la notion de nom opérateur approprié); 2) dresser un parallèle entre deux dictionnaires monolingues français d'un côté, et entre ces dictionnaires français et un autre bilingue français-roumain selon qu'ils saisissent ou non tout le sémantisme des verbes envisagés (nous opérons cette analyse sur les dictionnaires suivants: le Trésor de la langue française informatisé (TLFi), le Larousse, Dictionnaire français-roumain de Gheorghina Haneș).

I. Sémantisme des verbes *démentir*, *nier*, *rejeter*

Du point de vue sémantique, les trois verbes partagent les sèmes suivants [verbe de parole], [s'ériger contre une affirmation antérieurement faite], [évaluer l'affirmation comme mensongère ou fausse]. Si pour les verbes *démentir* et *nier*, ce sens apparaît comme le plus saillant, le verbe *rejeter* est premièrement présenté en tant que verbe d'action concrète ('jeter de nouveau', 'repousser, renvoyer en lançant à quelque distance ou à son lieu d'origine') et secondairement, comme sens figuré, est mentionnée sa valeur de verbe de communication.

1.1. Etude lexicographique des dictionnaires monolingues

En dressant un parallèle entre le TLFi et le Larousse, quant aux acceptions des verbes envisagés en tant que verbes transitifs de parole, nous pouvons observer que les deux dictionnaires saisissent les mêmes sens; la différence réside dans: 1) le fait que le TLFi offre pour certaines acceptions des sous-divisions de sens; 2) le type d'exemples donnés afin d'éclaircir le sens: le TLFi offre des citations de français authentique, tirées des œuvres de spécialité, tandis que le Larousse donne des exemples plutôt grammaticaux, créés à ce but même. En ce qui suit, nous procédons à une présentation détaillée des acceptions de chaque verbe dans le but d'illustrer le parallélisme sémantique des définitions offertes.

1.1.1 *démentir*

a) *Contredire quelqu'un en affirmant que ses paroles sont mensongères ou erronées: le héros dut*

démentir son barde (TLFi) a comme équivalence *dire que quelqu'un a menti, affirmer qu'il n'a pas dit la vérité: contredire: **Démentir un témoin.*** (Larousse)

b) Déclarer qu'un fait, un discours est faux: « **L'agence Havas** » a, **comme il convenait, démenti le fait** (TLFi) présente le correspondant *nier l'exactitude d'une information, d'un fait: **Les autorités démentent qu'elles aient envoyé des troupes.*** (Larousse)

c) *Infirmier, ne pas être conforme à quelque chose: **Le résultat ne démentit pas la fierté du propos*** (TLFi) se retrouve dans *être en contradiction avec une affirmation, un fait; contredire, infirmer: **Ce que vous dites dément vos précédentes déclarations.*** (Larousse)

En outre, le TLFi donne une acception supplémentaire, selon laquelle *démentir* signifie être *inconséquent avec soi-même: **Démentir sa promesse, sa parole.***

1.1.2. nier

a) Déclarer ne pas croire en l'existence de quelque chose, laquelle peut ou non être mise en doute: **Impossible d'affirmer ni de nier avec certitude l'existence de l'âme, la liberté** (TLFi) a comme correspondant *affirmer avec force l'inexistence de quelque chose, le rejeter comme faux: **Nier l'existence de Dieu, que Dieu existe, que Dieu puisse exister.*** (Larousse)

b) Déclarer ne pas croire en la vérité de quelque chose: **La témérité n'allait pas jusqu'à nier la valeur des horoscopes** (TLFi) présente l'équivalent *Dire que ne... pas; contester, démentir: **Il nie qu'il soit (qu'il est, être) coupable.*** (Larousse)

De plus, dans le TLFi, on découvre encore deux sens qui ont en commun le sème [ne pas reconnaître]:

- Ne pas reconnaître comme sien: **Il niait souvent sa consigne antérieure.**

- Ne pas reconnaître la valeur ou la validité (de quelque chose ou de quelqu'un): **Ils niaient la légitimité des pouvoirs terrestres fondés sur le droit naturel.**

1.1.3. rejeter

Les deux dictionnaires donnent une seule acception pour le verbe *rejeter* en tant que verbe de parole: [L'obj. désigne un inanimé abstr.] *Ne pas accepter, refuser: **Rejeter un conseil, un sentiment, une idée, une hypothèse, une méthode, une offre, une théorie*** (TLFi) se retrouve dans *repousser, écarter ce qu'on ne veut pas admettre ou approuver: **Rejeter une offre, une idée*** (Larousse).

1.2. Etude lexicographique – parallélisme avec le dictionnaire bilingue

Le dictionnaire français-roumain de Gheorghina Haneş se limite à offrir les correspondants verbaux roumains sans les faire appuyer par des exemples ou par des collocations qui éclaircissent le sens et le comportement syntaxique des verbes énumérés.

Pour *démentir*, les correspondants sont: *a dezminți, a contrazice*; le verbe *nier* est traduit comme *a nega, a tăgădui*; le verbe *rejeter* comporte deux variantes, à savoir *a respinge, a refuza*. La seule collocation donnée pour justifier ces valeurs est *refuser une offre: a respinge o ofertă*.

2. Les verbes *démentir, nier, rejeter* en collocation de type verbe + nom opérateur approprié + que P (V + N_{op} + que P)

En prenant appui sur les travaux de Gross (1975) et de Giry-Schneider (1994), nous essayons de souligner le comportement syntaxique des trois verbes, en prêtant une attention particulière au complément rendu par un nom opérateur approprié mentionné dans le dictionnaire ou bien consacré par l'usage.

2.1. Comportement syntaxique des verbes de parole

En appliquant les méthodes de la grammaire distributionnelle et transformationnelle, Gross (1975) a établi le schème syntaxique de base pour les verbes de parole:

N₀ V (N₁ + que P) à N₂

Il confirme (la nouvelle que Marie arrive) à ses parents.

Une analyse plus raffinée des verbes de parole nous est offerte par Giry-Schneider (1994) qui étudie les verbes de parole selon leur capacité d'admettre ou non un GN équivalent à une complétive ou un complément approprié:

*Max affirme que Marie arrive. *Max affirme l'arrivée de Marie.*

Max apprend la nouvelle que Marie arrive.

Dans ce contexte, nous essayons d'analyser en parallèle les trois verbes de parole afin d'éclaircir s'ils régissent une complétive / un GN équivalent à une complétive / un complément approprié rendu par un nom opérateur (N_{op}) du type *fait, idée, nouvelle, bruit*.

Les verbes *démentir* et *nier* acceptent la combinaison avec une complétive dans une structure de type: N₀ + V + que P, tandis que le verbe *rejeter* ne présente pas un tel emploi:

Il dément qu'il ait travaillé pour la sécurité.

Il nie qu'il soit coupable.

** Il rejette qu'il soit coupable.*

Selon les collocations données dans les dictionnaires analysés, le verbe *démentir* accepte un complément rendu par un nom [+ humain] : *démentir un témoin*, un nom [-humain] qui peut être:

a) [-animé], [acte antérieur de dire du locuteur]: *démentir sa promesse*

b) [-animé], [acte antérieur de dire d'un tiers plus ou moins connu]: *démentir le bruit*

c) [-animé], [acte antérieur de faire]: *démentir un fait*

Si dans le cas a) le GN équivaut à une complétive (*Il dément qu'il ait promis de mettre sur place une affaire personnelle*), il ne va pas de même avec b) et c) où le GN n'équivaut pas à une complétive, il est rendu par N_{op} réductible si le verbe régisse une complétive:

Il dément (le bruit) qu'il ait mis sur pied une affaire personnelle.

Il dément (le fait) qu'il ait mis sur pied une affaire personnelle.

Il en résulte que le verbe *démentir* se combine, quant au complément [-animé], avec deux types de noms: 1) des noms qui renvoient à un acte de langage (tel *promettre*) et qui se laisse facilement remplacer par le verbe correspondant dans un emploi de type complétive et 2) des noms opérateurs qui ont un rôle pragmatique de renvoyer à une affirmation antérieurement faite et contre laquelle le locuteur s'érige tout en traduisant la perception que le locuteur et les autres participants ont du contenu propositionnel transmis. Pourtant, cette valeur pragmatique disparaît une fois que la subordonnée est transformée en complément, d'où une seule possibilité pour les deux phrases mentionnées ci-dessus: *Il dément la mise sur pied d'une affaire personnelle.*

Ayant comme point de départ les exemples d'emploi discursif offerts par les mêmes dictionnaires pour le verbe *nier*, nous sommes en position de constater un comportement similaire quant au nom complément sans pouvoir parler pourtant de synonymie qui permette le remplacement dans tout contexte d'une unité par l'autre.

a) complément rendu par un GN formé d'un nominal centre [-animé], [-concret] suivi d'un déterminant [+ humain] ou [produit humain] : *nier le pouvoir des princes, nier la vérité des horoscopes, / démentir le pouvoir des princes, démentir la vérité des horoscopes;*

b) complément rendu par un nom [-animé], [acte antérieur de dire ou de faire du locuteur]: *nier sa consigne antérieure, nier ses actions / *démentir sa consigne antérieure, *démentir ses actions;*

c) complément du type *existence de + nom*: *nier l'existence de l'âme, de Dieu, des extraterrestres, / démentir l'existence de l'âme, de Dieu, des extraterrestres;*

d) locutions figées: *nier l'évidence, nier la réalité*; les mêmes combinaisons avec *démentir* appartiennent à la combinatoire libre, ce qui explique la fréquence d'emploi d'un déterminant prépositionnel postposé aux noms *évidence* et *réalité*: *démentir la réalité du texte, démentir l'évidence des preuves.*

Pour tous les types de compléments mentionnés ci-dessus, sauf le cas des locutions, il y a la possibilité de la transformation en complétive, phrase à verbe fini ou à verbe non-fini:

- a) *Il nie que les princes aient un tel pouvoir. Il nie que les horoscopes soient vrais.*
- b) *Il nie avoir donné cette consigne. Il nie avoir agi de la sorte.*
- c) *Il nie que l'âme / Dieu / les extraterrestres existe(nt).*

Il est à remarquer le fait que pour le verbe *nier*, les deux dictionnaires n'illustrent pas un emploi avec un nom opérateur du type *nier l'idée que, nier le fait que*. Pourtant, ces occurrences existent et nous allons les approcher dans la partie suivante de cette étude.

Le verbe *rejeter*, en tant que verbe de parole exige trois types de compléments:

- a) [-animé], [-concret], [acte de langage accompli par un tiers]: *rejeter une offre, rejeter un conseil / (?) démentir une offre, *nier une offre, *démentir un conseil, *nier un conseil;*
- b) [-animé], [-concret], [sentiment (éprouvé par un tiers envers le locuteur)]: *rejeter l'amour / *démentir l'amour, nier l'amour* (sentiment éprouvé par le locuteur même);
- c) [-animé], [-concret] à fonction syntaxique de N_{op} irréductible: *rejeter l'idée, l'hypothèse, la méthode, la théorie que / selon laquelle / démentir l'idée, l'hypothèse, la méthode, la théorie que / selon laquelle / nier l'idée, l'hypothèse, la méthode, la théorie que / selon laquelle...*

Ce verbe est différent par rapport aux deux autres par le fait que les compléments nominaux ne peuvent pas être transformés en complétive:

**Il rejette qu'il a offert une somme d'argent à l'équipe adverse.*

**Il rejette qu'il aime / est aimé par Marie.*

2.2. Etude des structures *verbe de parole + (N_{op}) + que P*

A ce point, nous nous intéressons aux verbes *démentir, nier, rejeter* non seulement en tant que verbes de parole, mais également comme verbes qui introduisent le discours rapporté, à savoir la présence d'un autre dans le fil du discours. Nous nous proposons premièrement de dresser la liste des noms appropriés à fonction syntaxique de nom opérateur compatible avec les trois verbes et de trouver des contextes discursifs qui éclaircissent la valeur pragmatique de toute la structure. Le point de départ de cette dernière approche est que ces verbes indiquent un type particulier de source du savoir, les paroles d'un tiers identifié à une personne spécifique ou bien assimilable à l'opinion publique.

Selon leur sémantisme, nous encadrons les noms appropriés à fonction de N_{op} en trois classes:

- a) le nom approprié *fait*;
- b) noms appropriés de type *idée*: *idée, théorie, hypothèse, principe*
- c) noms appropriés de type *parole*: *bruit, rumeur*

La structure ainsi obtenue se présente sous la forme suivante:

N₀ + V(démentir, nier, rejeter_{mode pers.}) + N_{op} + que P

Le caractère réductible du N_{op} nous conduit à une formule plus réduite:

N₀ + V(démentir, nier_{mode pers.} + que P

Il dément la rumeur qu'il soit impliqué dans une affaire douteuse. / Il dément qu'il soit impliqué dans une affaire douteuse.

Il nie la nouvelle qu'il a signé le contrat. / Il nie qu'il a signé le contrat.

*Il rejette l'idée que le médicament soit nuisible. / *Il rejette que le médicament soit nuisible.*

Cette première mise en parallèle des verbes dans un contexte de discours rapporté entraîne l'observation que la réductibilité du complément nominal n'est opératoire que dans le cas des verbes *démentir* et *nier*, tandis que le verbe *rejeter* n'accepte de subordonnée qu'en présence d'un nominal.

Bien que syntaxiquement parlant les trois verbes ne révèlent pas le même comportement (vu que le N_{op} n'est pas toujours réductible), du point de vue énonciatif ils se conduisent pareillement. Ils permettent au locuteur d'adopter une position (son désaccord) à

l'égard du contenu propositionnel rapporté, introduit par un tiers connu ou bien véhiculé par l'opinion publique. En ce qui suit, nous allons prendre en considération des contextes discursifs où les verbes apparaissent suivis de N_{op} appartenant à toutes les trois catégories mentionnées ci-dessus dans le but de faire voir la valeur pragmatique de la structure $N_0 + V + N_{op} + \text{que P}$.

2.2.1. $N_0 + V + N_{op}(\text{fait}) + \text{que P}$

Le nom opérateur *fait* semble avoir une portée très générale en agissant comme un hypéronyme pour tous les autres noms qui apportent des sèmes supplémentaires qui restreignent la visée du terme englobant.

(1) Canal+ dément le fait qu'il n'y aura pas de saison 2 pour "SCALP" (la série sur les traders des années 90)

http://www.tele-2-semaines.fr/contenu_editorial/pages/echos-tv/1490-canal-dement-le-fait-qu-il-n-y-aura-pas-de-saison-2-pour-scalp

(2) Quiconque **nie le fait que** ce désastre humain (l'Holocauste) ait réellement eu lieu ne doit pas s'étonner que d'autres nient les souffrances et les persécutions infligées à son propre peuple par des dirigeants tyranniques ou des occupants étrangers.

<http://mrzine.monthlyreview.org/alsafadi141206.html>

Par ces structures, les locuteurs (réels, les représentants du Canal+ ; potentiel, tout homme) choisissent de se situer par rapport à un contenu propositionnel (*il n'y aura pas de saison 2 pour "SCALP"* et respectivement *l'Holocauste n'a pas réellement eu lieu*) qui provient des sources non-mentionnées, mais assimilable à l'opinion publique pour le premier exemple et à une source spécifique, pourtant sans identité, dans le deuxième. Le N_{op} fait a une fonction cataphorique: il renvoie à l'acte de communication en le certifiant comme ayant eu lieu.

Le verbe *rejeter* n'apparaît pas dans cette combinaison à cause peut-être de sa nature sémantique plus exacte qui entre en contradiction avec la portée large du nom *fait*. Aussi retrouverons-nous des structures telles que *rejeter l'idée que / selon laquelle, rejeter la rumeur que / selon laquelle* qui comportent un nom opérateur plus restreint comme portée à cause des sèmes [concept, opinion] et respectivement [bruit qui court].

2.2.2. $N_0 + V + N_{op}(\text{idée}) + \text{que P}$

Dans cette catégorie nous mettons les noms opérateurs *idée, théorie, hypothèse, principe* qui ont comme noyau sémique commun [opinion] ou [système d'opinions sur ou à partir d'un fait connu].

(3) Les producteurs **ont démenti la théorie selon laquelle** les flashbacks seraient faux ou implantés.

<http://fr.lostpedia.wikia.com/wiki/Flashbacks>

(4) ...il **nie**, d'une part, **l'idée que** le passé peut nous instruire.

http://www.google.ro/search?hl=ro&rlz=1R2ADBF_en&q=il+a+nie+l%27idee&start=30&sa=N

(5) Enfin la jurisprudence récente, s'harmonisant avec des critères déjà établis à l'époque de la Cour permanente, **rejette l'idée que** les « négociations préalables » représentent une condition générale qui doit être remplie avant que l'on puisse saisir la Cour.

http://books.google.ro/books?id=iCFdGa4W9A0C&pg=PA503&lpg=PA503&dq=il+rejette+l'idee+selon+laquelle&source=bl&ots=S_ElNcpZOz&sig=Mkwj5INdHs06LpfC2J_NDYzU8XU&hl=ro&ei=0zE NS8PQAoj4mgOg7dzbBQ&sa=X&oi=book_result&ct=result&resnum=6&ved=0CBgQ6AEwBQ#v=onepage&q=&f=false

Pour associer le nom opérateur à sa source énonciative, il paraît utile d'identifier les instances d'énonciation qui se font entendre au niveau des exemples ci-dessus:

Locuteur 1 (L1) affirme: *Le passé peut nous instruire.* / Les « négociations préalables » représentent une condition générale qui doit être remplie avant que l'on puisse saisir la Cour.

Locuteur 2 (L2) manifeste son désaccord quant au contenu propositionnel entendu; ce désaccord peut s'actualiser sous des séquences linguistiques diverses: *Je ne suis pas d'accord avec cette idée; je ne pense pas que L1 ait raison; c'est faux, etc.*

Locuteur 3 (L3) affirme: L2 *nie / rejette l'idée* que le passé peut nous instruire / que les « négociations préalables » représentent une condition générale qui doit être remplie avant que l'on puisse saisir la Cour.

Lorsque le nom opérateur est *idée* est employé, celui-ci semble illustrer le choix des locuteurs L2 ou L3 qui ont perçu l'information rapportée comme appartenant au champ des idées, des opinions que l'on peut se forger sur une réalité ou une autre.

Il n'en va pas toujours de même avec les autres noms opérateurs de cette catégorie, à savoir *théorie, hypothèse, principe* qui peuvent caractériser également la perception que les premiers locuteurs (L1) ont eue de l'information énoncée. Dans ce cas, les locuteurs 2 et 3 ne font que reprendre la caractérisation déjà assignée et s'ériger contre le contenu propositionnel transmis (L2) ou rapporter les paroles de L2 (L3) :

L1 affirme: Notre *théorie* est que les *flashbacks* seraient faux ou implantés.

L2 (les producteurs) accomplissent l'acte de rejeter le contenu informationnel mentionné: *Votre théorie est fautive / elle ne tient pas debout, etc.*

L3 affirme: L2 *a démenti la théorie selon laquelle* les *flashbacks* seraient faux ou implantés.

Nos observations sont étayées par le sémantisme des noms opérateurs impliqués: *idée* est un terme neutre dépourvu de toute connotation; aussi peut-il appartenir théoriquement aux L2 et L3 impliquées dans ce type d'énonciation. Les autres noms sont plus chargés sémantiquement, renvoyant au domaine de la science, d'où la conclusion qu'ils sont plus susceptibles d'appartenir au locuteur initial (L1) qu'aux deux autres, locuteur qui a évalué le contenu propositionnel et l'a étiqueté de *théorie, principe, hypothèse*.

2.2.3. N₀ + V + N_{op} (parole) + que P

Dans cette catégorie nous mettons les noms opérateurs *rumeur* et *bruit* qui renvoient tous les deux à un locuteur initial (L1) multiple et non-particularisé qui, à force d'avoir véhiculé le même contenu propositionnel, a engendré la caractérisation de l'information en tant que *rumeur, bruit* par un locuteur ultérieur (L2).

(6) Le club de tir La Jean-Bart *dément le bruit selon lequel* il quitterait le fort des Dunes (titre)

http://www.lavoixdunord.fr/Locales/Dunkerque/actualite/Autour_de_Dunkerque/Agglomeration_de_Dunkerque/2008/10/11/article_le-club-de-tir-la-jean-bart-dement-le-br.shtml

(7) L'actrice Nicole Kidman *nie la rumeur voulant qu'elle soit atteinte du cancer du sein*. La star a ainsi répondu aux questions des journalistes sur son état de santé. Ces derniers avaient obtenu, sans autorisation, la confirmation qu'elle avait visité un hôpital en janvier dernier.

<http://teemix.aufeminin.com/w/star/n2852/news/Kidman-nie-avoir-le-cancer-du-sein.html>

(8) Il *rejette la rumeur qui* annonce la fuite de Dieudonné Ambassa Zang, sans pourtant dire dans quel pays se trouve son frère aîné.

<http://www.aeud.fr/Ambassa-Zang-a-l-etranger-pour-se.html?lang=fr>

Bien que des structures similaires aux deux catégories précédentes, les séquences comportant un nom opérateur de type *parole* constituent un cas à part par le fait qu'elles impliquent non pas trois instances énonciatives, mais quatre:

L1 (multiple, l'opinion publique) affirme: *Le club de tir LA Jean-Bart quitte le fort des Dunes / Nicole Kidman est atteinte du cancer au sein / Dieudonné Ambassa Zang s'est enfui.*

L2 affirme: **Le bruit / la rumeur court que** *Le club de tir LA Jean-Bart quitte le fort des Dunes / Nicole Kidman est atteinte du cancer au sein / Dieudonné Ambassa Zang s'est enfui.*

L3 (le club de tire, Nicole Kidman, le frère de *Dieudonné Ambassa Zang*) accomplit l'acte de ne pas consentir au contenu évoqué.

L4 affirme: L3 **dément / nie / rejette la rumeur / le bruit** selon le/laquel(le) *Le club de tir LA Jean-Bart quitte le fort des Dunes / Nicole Kidman est atteinte du cancer au sein / Dieudonné Ambassa Zang s'est enfui.*

La source du nom opérateur se trouve cette fois-ci au niveau du L2 qui, s'étant appuyé sur information de type oui-dire, communique à L3 le contenu informationnel véhiculé, en assignant à l'information le statut de *rumeur*, *bruit* et en offrant à L3 la possibilité d'y consentir ou de le réfuter. L4 n'est dans ce cas qu'une instance rapporteuse qui explicite en même temps l'acte accompli par L3.

Conclusions

La démarche lexicographique de cette étude a constitué le support qui nous a permis d'étudier le comportement syntaxique des verbes *démentir*, *nier*, *rejeter*, en prêtant un intérêt particulier aux noms opérateurs avec lesquels ils sont susceptibles de se combiner, dont le rôle a été mis en évidence grâce à des contextes discursifs tirés des journaux en ligne ou forums de discussion.

En étudiant les dictionnaires monolingues, le TLFi et le Larousse, nous avons constaté que les trois verbes comportent, en tant que verbe de parole, les mêmes sèmes [s'ériger contre une affirmation faite antérieurement] et [évaluer l'information comme mensongère ou fausse]. Pour les verbes *démentir* et *nier*, ces sèmes en composent le premier sens, tandis que pour *rejeter*, les sèmes n'en forment que le sens figuré. Les deux dictionnaires réussissent à appréhender les sens des verbes, à la seule différence que le Larousse offre des explications courtes et des exemples à but didactique, car grammaticaux, tandis que le TLFi semble plus exhaustif grâce à plusieurs acceptions identifiées pour un seul sens et aux exemples littéraires qui étayaient les explications. Le dictionnaire bilingue analysé est pauvre en matière d'explications ou exemplifications: l'auteur donne les correspondants roumains (deux pour chaque verbe) sans les faire appuyer par des collocations ou des contextes discursifs.

La seconde partie de l'étude a d'abord visé le comportement syntaxique des verbes, plus précisément quel type de complément direct ils acceptent et si le GN identifié équivalait ou non à une complétive. Ainsi avons-nous souligné que seuls *démentir* et *nier* apparaissent dans une séquence telle que: $N_0 + V + \text{que } P$, tandis que le verbe *rejeter* n'entre jamais dans une combinaison pareille. Quant au type de GN susceptible d'apparaître en tant que complément des verbes pris en considération, nous avons fait ressortir le comportement différent de chaque unité. Le type de complément nominal commun à tous les trois verbes est représenté par un nom opérateur (réductible pour *démentir* et *nier*, irréductible pour *rejeter*) que nous avons classifié en trois catégories: *fait*, *idée*, *parole*. La seconde partie s'est donc occupée de l'étude de la séquence $N_0 + V + N_{op} + \text{que } P$, en essayant de mettre en évidence le rôle du nom opérateur de faire référence au discours de l'autre, dont les paroles sont rapportées dans le contexte discursif analysé. Pour ce faire, nous avons identifié les multiples instances énonciatives qui interviennent dans l'énoncé et nous avons montré qu'en fonction du nom, ils peuvent appartenir à chacun des participants à l'acte d'énonciation.

Fait semble être le nom opérateur englobant, hyperonyme pour *idée*, *rumeur*. Il a une fonction cataphorique car il renvoie à l'acte de communication qu'il certifie comme ayant eu lieu. Les verbes *démentir* et *nier* se combinent avec *fait*, tandis que *rejeter* n'entre pas dans cette combinaison. Cette non-association est due, selon nous, à une incompatibilité entre la valeur du nom *fait* (qui ne renvoie pas à un événement réel), nom assez vide du point de vue

sémantique, et le verbe *rejeter* qui, même s'il est un verbe de parole, ne perd pas entièrement de son sens concret de *renvoyer quelque chose* : *on rejette la rumeur, l'idée*, mais non pas *le fait*. Quant aux autres noms opérateurs, noms de type *idée* et *parole*, tous les trois verbes se trouvent combinés avec. Le nom opérateur *idée* est le plus souvent introduit dans le discours par l'instance rapporteuse (L3), tandis que *théorie*, *principe*, *hypothèse* évoque l'opinion du locuteur primaire (L1), qui évalue le contenu informationnel comme appartenant au champ des idées, en lui assignant un statut particulier. Dans ce cas, les autres locuteurs ne font que reprendre la caractérisation opérée par L1 et manifester leur désaccord à l'égard du contenu propositionnel transmis. Les noms opérateurs *bruit*, *rumeur* sont un cas à part, car ils trouvent leur source au niveau du L2, l'instance qui reprend l'information véhiculée dans et par la communauté et la communique à L3 pour que celle-ci réagisse en adoptant une position d'accord ou de désaccord face au savoir envisagé.

En conclusion, nous pouvons dire que, bien que syntaxiquement parlant, les trois verbes ne puissent pas être englobés par un type unique de comportement, dans une perspective pragmatique, ils s'avèrent identiques. Dans le schéma pris en compte (N₀ + V + N_{op} + que P), chaque élément a son rôle pragmatique bien délimité : le verbe explicite la position adoptée par l'instance qui a été accusée d'avoir dit ou fait quelque chose; le nom opérateur atteste l'acte de communication (c'est le cas du nom *fait*), ou bien sert à caractériser le contenu propositionnel (c'est le cas des noms *idée*, *théorie*, *hypothèse*, *principe*, *bruit*, *rumeur*) quelle que soit l'instance énonciative qui l'a introduit dans le discours; P représente le contenu propositionnel véhiculé par un ou plusieurs locuteurs, et qui a engendré une prise de position contraire.

Bibliographie

- Aikhenvald, A. (2004) *Evidentiality*. Oxford: Oxford University Press
- Dendale, P. & L. Tasmowski (2001) "Introduction: Evidentiality and related notions" in *Journal of Pragmatics* 33, pp. 339-348
- Giry-Schneider, J. (1994) "Les compléments nominaux des verbes de parole" in *Langages* 28, no.115, pp. 103-125
- Gross, M. (1975) *Méthodes en syntaxe*. Paris: Hermann
- Plungian, V. A. (2001) "The place of evidentiality within the universal grammatical space" in *Journal of Pragmatics* 33, pp. 349-357
- Scripnic, G. & A. Ganea (2009) "Sur l'hétérogénéité énonciative et du rôle rhétorique de certains verbes de rapport en français". Paper delivered at the International Conference *Hybridité discursive et culturelle*, Turku, Finland, 29-30 October 2009

Dictionnaires

- Le Trésor de la Langue Française Informatisé, accessible en ligne à l'adresse: <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>
- Le Dictionnaire Larousse accessible en ligne à l'adresse: <http://www.larousse.fr/>
- Haneş, G. (1991). *Dicţionar francez-român, român-francez*. Bucureşti: Editura Stiinţifică.